

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **6 juin 2022**, à 20 h 00 à l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale à L'Avenir.

Monsieur le maire François Fréchette préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1 Pierre Lavallée	Siège No 4 Mike Drouin
Siège No 2 Céline Couture	Siège No 5 Julien Paradis
Siège No 3 Michel Lalonde	Siège No 6 Michel Bélisle

Est également présente
Suzie Lemire, directrice générale — greffière-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire François Fréchette constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

R 2022-06-142

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



ORDRE DU JOUR
Séance du 6 juin 2022

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal - séance du 2 mai 2022

Conseil

- 4 Délégué à la Fabrique - Michel Lalonde

Administration

- 5 Adoption des comptes à payer - Mai 2022
- 6 Avis de motion et présentation projet règl. 775-22 - relatif à la numérotation des immeubles
- 7 Tournoi de golf - P'tites boîtes à Lunch
- 8 Collecte de pneus
- 9 Réclamation dommages vandalisme novembre 2021
- 10 Autorisation signature - demande de servitude lot 5 983 057
- 11 Demande de dérogation de bruit - Loisirs Air Soleil
- 12 Mobilisation des municipalités pour une réduction de l'herbe à poux
- 13 Politique de remboursement de dépenses et kilométrage - Modification du taux - article 6.1

Sécurité incendie

- 14 Demande d'achat - Mai 2022

15 Rapport annuel - An 9

Voirie

- 16 Remplacement poteaux de glissière de sécurité
- 17 Remplacement ponceau - 6e rang
- 18 Nettoyage fossé - 6e rang
- 19 Débroussaillage 2022
- 20 Installation radio niveleuse
- 21 Nettoyage sous glissière - 1er rang
- 22 Rapiéçage mécanisé 2022
- 23 Remplacement ponceau - Route Boisvert
- 24 Abat-poussière 2022 - Surcharge de carburant
- 25 PAVL - Autorisation signature - Convention d'aide financière

Hygiène du milieu

Urbanisme et zonage

- 26 Recommandation à la CPTAQ - Lot 5 981 080 et 5 983 057

Loisirs et culture

- 27 Aménagement branchement - Camion de crème glacée
- 28 P'tit Marché - Enseigne
- 29 Regroupement dépenses P'tit Marché
- 30 Remerciement bénévoles
- 31 Parcours historique
- 32 Aide financière - Réparation église

Général

Varia :

- V1 Demande de passage sur la piste cyclable - Loisirs Air Soleil
**(ce point a été ajouté au varia par le conseiller Pierre Lavallée)*

33 Correspondance

34 Période de questions

35 Levée de l'assemblée

*Point ajouté en cours de séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2022-06-143

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 2 MAI 2022

Il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 2 mai 2022, tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CONSEIL

R 2022-06-144

4. DÉLÉGUÉ À LA FABRIQUE – MICHEL LALONDE

ATTENDU QUE suite à des discussions avec le président de la Fabrique, le conseil souhaite nommer un élu délégué au conseil de Fabrique ;

ATTENDU QUE cet élu pourra représenter la municipalité au conseil de la Fabrique et répondre à leurs questions ;

ATTENDU QUE M. Michel Lalonde est intéressé à être l'élu délégué à la Fabrique ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu de nommer le conseiller Michel Lalonde délégué à la Fabrique.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADMINISTRATION

R 2022-06-145

5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – MAI 2022

Il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu d'approuver les comptes à payer du mois de mai 2022, tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION PROJET RÉGL. 775-22 – RELATIF À LA NUMÉROTATION DES IMMEUBLES

Avis de motion et présentation du règlement 775-22 – Relatif à la numérotation des immeubles est par les présentes donné par le conseiller Michel Bélisle que sera présenté à une prochaine séance pour adoption le règlement 775-22.

R 2022-06-146

7. TOURNOI DE GOLF – P'TITES BOÎTES À LUNCH

ATTENDU l'invitation reçue de la MRC de Drummond pour le tournoi de golf annuel qui se déroulera le 11 août 2022 au Club de golf Le Drummond ;

ATTENDU QUE les profits générés par ce tournoi seront versés à la Fondation de la Tablee populaire et plus spécifiquement pour les P'tites boîtes à lunch ;

ATTENDU QUE le maire, François Fréchette, a manifesté son intérêt à participer au souper ;

ATTENDU QUE le coût de l'inscription au souper s'élève à 50 \$ par participant ;

ATTENDU QUE pour l'édition 2022, le comité organisateur souhaite bonifier les fonds amassés par la recherche de commandites dans le milieu ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite offrir une commandite de 500 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'autoriser l'inscription et le paiement au souper du tournoi de Golf de la MRC, qui aura lieu le 11 août prochain, pour un montant de 50 \$. Il est également résolu de remettre un montant supplémentaire de 500 \$ en commandite pour l'évènement et ainsi soutenir la cause des p'tites boîtes à lunch.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2022-06-147

8. COLLECTE DE PNEUS

ATTENDU QUE la municipalité souhaite offrir, suite à une forte demande citoyenne, une collecte de pneus aux citoyens au garage municipal ;

ATTENDU QUE Recycle-Québec offre le ramassage des pneus gratuitement suite à la collecte ;

ATTENDU QUE la collecte de pneus se déroulera jusqu'au 1^{er} août 2022 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu d'autoriser la tenue d'une collecte de pneus au garage municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2022-06-148

9. RÉCLAMATION DOMMAGES VANDALISME NOVEMBRE 2021

ATTENDU QUE la municipalité a fait une réclamation aux assurances pour le vandalisme fait aux loisirs sur des fils électriques ;

ATTENDU QUE le montant de réparation s'élève à 4 560.00 \$ plus taxes et que la municipalité doit payer un déductible de 2 500 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu d'affecter le surplus accumulé non affecté du montant de 2 500 \$ à payer pour la réparation du vandalisme fait aux loisirs en novembre 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2022-06-149

10. AUTORISATION SIGNATURE – DEMANDE DE SERVITUDE LOT 5 983 057

ATTENDU QUE M. Jonathan Boisjoli et Mme Alison Labbée souhaite obtenir une servitude sur le lot 5 983 057 de la municipalité, étant la route Marcotte, pour l'installation d'une ligne de distribution d'énergie électrique ;

ATTENDU QUE la servitude consiste en un droit d'ériger, remplacer, construire, réparer, entretenir, inspecter, maintenir en dessous du fonds servant, une ligne de distribution d'énergie électrique souterraine ;

ATTENDU QUE tous les travaux à être exécutés pour mettre en œuvre la présente servitude sont aux frais du demandeur, M. Boisjoli et Mme Labbé ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'autoriser le maire, François Fréchette, et la directrice générale, Suzie Lemire, à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents pour une servitude pour ligne électrique à la demande de M. Boisjoli et Mme Labbée pour le lot 5 983 057.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Le conseiller Mike Drouin se retire de la table de délibération.

R 2022-06-150

11. DEMANDE DE DÉROGATION DE BRUIT – LOISIRS AIR SOLEIL INC.

ATTENDU la demande de dérogation pour le bruit déposée au bureau municipal par le Camping Loisirs Air Soleil pour des activités extérieures qui auront lieu entre le 24 juin au 5 septembre 2022 de 14h à 23h ;

ATTENDU QU'une demande dérogation de bruit n'est pas nécessaire puisque les heures demandées respectent le règlement de sécurité, paix et ordre public ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'autoriser la dérogation de bruit du Camping Loisirs Air Soleil pour le 24 juin de 14h à 23h. Il est aussi résolu d'informer le Camping Loisirs Air Soleil qu'il y a lieu de préciser les dates d'évènements après le 24 juin.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Le conseiller Mike Drouin se rassoit à la table de délibération.

R 2022-06-151

12. MOBILISATION DES MUNICIPALITÉS POUR UNE RÉDUCTION DE L'HERBE À POUX

ATTENDU QUE l'Association pulmonaire du Québec, en partenariat avec le ministère de la Santé et des services sociaux, soutient la campagne provinciale d'arrachage d'herbe à poux ;

ATTENDU QUE cette campagne, qui mobilise la contribution de la population, vise à mobiliser les villes et les municipalités québécoises afin qu'elles participent à l'effort collectif pour réduire les impacts néfastes de cette plante fortement allergène ;

ATTENDU QUE l'Association pulmonaire du Québec, le ministère de la Santé et des services sociaux et la ville de Saint-Lambert invitent les municipalités à joindre le mouvement en faisant part de leur engagement à sensibiliser et mobiliser les citoyens face à l'herbe à poux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu que la Municipalité de L'Avenir se joigne au mouvement pour une réduction de l'herbe à poux en sensibilisant les citoyens en effectuant une publication sur les médias sociaux ainsi que sur le site web de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2022-06-152

13. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES ET KILOMÉTRAGE – MODIFICATION DU TAUX – ARTICLE 6.1

ATTENDU la politique de remboursement de dépenses et kilométrage adopté en décembre 2010 ;

ATTENDU QUE le taux de remboursement de kilométrage à l'article 6.1 établi à 0.42 \$ du kilomètre n'a jamais fait l'objet d'une révision ;

ATTENDU QU'avec le contexte actuel, il y a lieu de révisé ce taux à l'aide de comparatif provenant de différentes MRC ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu de modifier le taux à l'article 6.1 de la Politique de remboursement des dépenses et kilométrage pour 0.53 \$ du kilomètre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

SÉCURITÉ INCENDIE

Le conseiller Mike Drouin se retire de la table de délibération.

R 2022-06-153

14. DEMANDE D'ACHAT – MAI 2022

ATTENDU QU'une demande d'achat est déposée par M. Gilles Pérusse, directeur du service de sécurité incendie pour les achats et demandes énumérés ici-bas :



Service incendie Municipalité de L'Avenir

Demande d'achat pour juin 2022

		Coût unit.	Qté	Total
02-220-00-723	Réparation point d'eau (poteaux glissière)	100.00 \$	2	200.00 \$
02-220-00-670	Accroches porte (1000) pour prévention incendie + infographie	1 283.00 \$	1	1 283.00 \$
Total de la demande				1 483.00 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'accepter et d'autoriser la demande des achats totalisant un montant de 1 483 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2022-06-154

15. RAPPORT ANNUEL – AN 9

ATTENDU QU'en vertu de l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*, « toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de son année financière, soit le 31 mars, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie » ;

ATTENDU QUE la MRC de Drummond a convenu avec le ministre de la Sécurité publique qu'elle entendait lui transmettre le Rapport annuel des activités en matière de sécurité incendie, ce rapport présentant l'état d'avancement des activités entre les mois de janvier et décembre 2021 ;

ATTENDU QUE ce rapport est complété par le directeur du service incendie de L'Avenir, M. Gilles Pérusse ;

ATTENDU QUE, d'une part, les membres du comité de sécurité incendie ont validé le rapport et en recommandent l'adoption et que, d'autre part, les membres du conseil ont reçu le rapport afin d'en prendre connaissance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Céline Couture :

DE PROCÉDER à l'adoption du Rapport annuel An 9 des activités en matière de sécurité incendie 2021.

DE TRANSMETTRE au ministre de la Sécurité publique un exemplaire du Rapport annuel An 9 des activités en matière de sécurité incendie 2021 de la MRC de Drummond.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Le conseiller Mike Drouin se rassoit à la table de délibération.

VOIRIE

R 2022-06-155

16. REPLACEMENT POTEAUX DE GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ

ATTENDU QUE des poteaux de glissière de sécurité sont à remplacer sur le 1^{er} rang, chemin Roy et sur le viaduc de la route McGivney pour un total de 57 poteaux ;

ATTENDU la plus basse soumission reçue d'Entreprise Ployard 2000 Inc. au montant de 4 215 \$ pour le remplacement des poteaux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mike Drouin, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu de faire le remplacement d'un total de 57 poteaux de glissière de sécurité pour un montant de 4 215 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2022-06-156

17. REPLACEMENT PONCEAU – 6^E RANG

ATTENDU QU'un ponceau doit être remplacé sur le 6^e rang ;

ATTENDU QUE l'achat du ponceau et les travaux d'excavation, fait par Excavation Yergeau, sont évalués à un montant de 1 816 \$ plus taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu d'autoriser le remplacement d'un ponceau sur le 6^e rang pour un montant d'environ 1 816 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2022-06-157

18. NETTOYAGE DE FOSSÉ – 6^E RANG

ATTENDU QUE des travaux de nettoyage de fossé sont à effectuer à proximité du remplacement du ponceau sur le 6^e rang ;

ATTENDU l'estimation des travaux, fait par Excavation Yergeau, au montant de 1 848 \$ plus taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mike Drouin, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'autoriser les travaux de nettoyage de fossé sur le 6^e rang pour un montant d'environ 1 848 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2022-06-158

19. DÉBROUSSAILLAGE 2022

ATTENDU QUE les travaux de débroussaillage sont à prévoir pour 2022 ;

ATTENDU l'offre de service de l'Entreprise E. Bélanger pour le débroussaillage de bords de route au montant de 105 \$ de l'heure et que la municipalité prévoit environ 100 heures de travaux pour un montant de 10 500 \$;

ATTENDU QUE de l'élagage d'arbres ornementales situés sur les rues Brousseau, Ernest et Martel est également à effectuer puisqu'ils nuisent à la circulation ;

ATTENDU l'offre de service de l'entreprise Philippe Berthelette pour l'élagage avec une scie à lamier mécanique à 110 \$ de l'heure et que la municipalité prévoit environ 14 heures pour un montant de 1 540 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu de mandater l'Entreprise E. Bélanger pour le débroussaillage de bords de chemin pour un montant d'environ 10 500 \$ et de mandater l'entreprise Philippe Berthelette pour l'élagage ornementale pour un montant d'environ 1 540 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2022-06-159

20. INSTALLATION RADIO NIVELEUSE

ATTENDU QU'il y a lieu d'installation le radio de communication dans la nouvelle niveleuse ;

ATTENDU la soumission de CLR Plus au montant de 232 \$ plus environ 4 heures de temps à un taux horaire de 99 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolution d'autoriser l'installation du radio de communication dans la nouvelle niveleuse par CLR Plus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2022-06-160

21. NETTOYAGE SOUS GLISSIÈRE – 1ER RANG

ATTENDU QUE des travaux de nettoyage sous les glissières de sécurité sur le 1^{er} rang sont à effectuer ;

ATTENDU l'offre de service de Transport G. Lussier au taux horaire de 140 \$ et que la municipalité estime environ 10 heures de travaux pour un montant total de 1 400 \$ plus taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'autoriser le nettoyage sous les glissières de sécurité du 1^{er} rang pour un montant d'environ 1 400 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2022-06-161

22. RAPIÉÇAGE MÉCANISÉ 2022

ATTENDU QUE du rapiéçage mécanisé est à effectuer sur la route Boisvert, Gagnon, Ployart et rue Principale appartenant à la municipalité ainsi que sur la route McGiveney suite aux travaux de fondation de chemin prévu en août ;

ATTENDU QUE Vallières Asphalte accepte d'effectuer les travaux en deux phases, soit la première phase étant sur la route Boisvert, Gagnon, Ployart et rue Principale pour environ 120 tonnes et la deuxième phase en août sur la route McGiveney pour environ 180 tonnes ;

ATTENDU le prix de la tonne à 160 \$ pour un montant total d'environ 48 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'autoriser les travaux de rapiéçage mécanisé par Vallières Asphaltage pour un montant d'environ 48 000 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2022-06-162

23. REPLACEMENT PONCEAU – ROUTE BOISVERT

ATTENDU QU'un ponceau doit être remplacé sur la route Boisvert ;

ATTENDU QUE l'achat du ponceau et les travaux d'excavation, fait par Excavation Yergeau, sont évalués à un montant de 1 970 \$ plus taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu d'autoriser le remplacement d'un ponceau sur la route Boisvert pour un montant d'environ 1 970 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2022-06-163

24. ABAT-POUSSIÈRE -SURCHARGE DE CARBURANT

ATTENDU la communication reçue de Somavrac concernant une augmentation de prix de 10 % effectif maintenant suite à la forte augmentation du prix de l'essence ;

ATTENDU QUE suite à des discussions, Somavrac peut réduire cette augmentation à 7 % faisant passer le taux de 0.2923 \$ à 0.3128 \$ du litre ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'autoriser l'augmentation du taux de l'abat-poussière de 7 % établissant le taux du litre à 0.3128 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2022-06-164

25. PAVL – AUTORISATION SIGNATURE – CONVENTION D’AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU QUE le ministère des transports octroi à la municipalité une aide financière de 410 732 \$ pour 2022 dans le cadre du programme d’aide à la voirie locale (PAVL) – volet Entretien des routes locales ;

ATTENDU QUE le Programme volet Entretien vise à réaliser l’entretien courant, préventif et palliatif des routes locales de niveaux 1 et 2, provenant de l’inventaire transmis à la municipalité, ainsi que les éléments de ponts dont la municipalité est responsable qui sont situés sur ces routes ;

ATTENDU QUE puisque l’aide financière dépasse 250 000 \$, une convention d’aide financière déterminant les modalités de versement de l’aide financière en vertu du programme et définissant les obligations de chacun des parties ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu d’autoriser M. François Fréchette, maire, et Mme Suzie Lemire, directrice générale-greffière/trésorière, à signer pour et au nom de la municipalité de L’Avenir la convention d’aide financière dans le cadre du programme d’aide à la voirie locale (PAVL) – volet Entretien des routes locales pour l’octroi d’une aide financière de 410 732 \$ pour 2022.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

HYGIÈNE DU MILIEU

URBANISME ET ZONAGE

R 2022-06-165

26. RECOMMANDATION À LA CPTAQ – LOT 5 981 080 ET 5 983 057

ATTENDU la demande à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) déposée par Monsieur Jonathan Boisjoli afin d’obtenir une autorisation pour établir, en milieu agricole, une servitude perpétuelle et réelle d’installation et d’entretien d’une ligne de distribution d’énergie électrique souterraine ;

ATTENDU QUE cette demande de servitude touche les lots 5 981 080 et 5 983 057 sur le territoire de la municipalité de L’Avenir ;

ATTENDU QUE la demande respecte la réglementation applicable sur le territoire de la municipalité de L’Avenir et ne porte pas atteinte à l’homogénéité de la communauté et des exploitations agricoles environnantes ;

ATTENDU QUE lors de l’analyse de la demande, la municipalité a tenu compte des critères énoncés à l’article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec, L.R.Q. c.P-41.1 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu que le conseil de la municipalité de L’Avenir recommande l’acceptation de la demande à la CPTAQ de M. Jonathan Boisjoli pour établir une servitude perpétuelle et réelle d’installation et d’entretien d’une ligne de distribution d’énergie électrique souterraine sur les lots 5 981 080 et 5 983 057.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

LOISIRS ET CULTURE

R 2022-06-166

27. AMÉNAGEMENT BRANCHEMENT – CAMION DE CRÈME GLACÉE

ATTENDU QUE la municipalité a la possibilité d'accueillir durant l'été le camion de crème glacée J'en ai plein le cornet ;

ATTENDU QUE l'endroit ciblé pour le stationnement du camion est le stationnement de l'église mais que l'installation de branchement électrique adéquat et suffisant est nécessaire ;

ATTENDU la soumission reçue d'Électro Système pour l'installation d'une prise adéquate pour un montant de 1 700 \$;

ATTENDU QUE la municipalité considère que c'est un beau service à offrir à la population durant l'été ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mike Drouin, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'autoriser l'installation d'un branchement adéquat pour l'accueil du camion de crème glacée durant l'été à l'église pour un montant de 1 700 \$.

Il est aussi résolu d'affecter le surplus accumulé non-affecté du montant de la dépense.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2022-06-167

28. P'TIT MARCHÉ ENSEIGNE

ATTENDU QUE le manque d'affichage pour les heures et journées d'ouverture du P'tit Marché ;

ATTENDU QU'il y a lieu de faire fabriquer une enseigne indiquant les heures et journée d'ouverture ;

ATTENDU QUE la dépense est estimée à un montant d'environ 100 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu la fabrication d'une enseigne indiquant les heures et journées d'ouverture du P'tit marché pour un montant d'environ 100 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2022-06-168

29. REGROUPEMENT DÉPENSES – P'TIT MARCHÉ

ATTENDU QUE les dépenses suivantes ont été ou seront effectuées pour le P'tit Marché 2022 mais non prévu au budget :

· Abris temporaires :	1 559.80 \$ + taxes
· Tables :	563.00 \$ + taxes
· Toilettes chimiques :	1 750.00 \$ + taxes
· Enseignes :	100.00 \$ (estimé) + taxes

ATTENDU QU'il y a lieu de créer un compte de grand livre portant le numéro 02-702-90-529 dédié aux dépenses du P'tit Marché et d'affecter le surplus non-affecté des dépenses affectées à ce compte puisque ces dépenses n'étaient pas prévues au budget;

ATTENDU QUE la bénévole nommée pour le P'tit Marché, Mme Anie Parenteau, demande de rendre disponible un montant de 500 \$ pour les dépenses imprévues pour la saison 2022 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu de créer un compte de grand livre 02-702-90-529 pour les dépenses du P'tit Marché et d'y transférer les dépenses effectuées pour celui-ci pour la saison 2022.

Il est aussi résolu d'affecter le surplus accumulé non-affecté des dépenses reliées à ce compte pour 2022.

Il est aussi résolu de rendre disponible un montant de 500 \$ pour les dépenses imprévues pour 2022 sous réserve de l'autorisation de la directrice générale, Mme Suzie Lemire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2022-06-169

30. REMERCIEMENT BÉNÉVOLES

ATTENDU la municipalité souhaite remercier et souligner l'implication de l'ensemble des bénévoles de la municipalité ;

ATTENDU QU'afin de souligner leur engagement, la municipalité souhaite offrir à chaque bénévole un coupon donnant droit à 10 \$ d'achat chez l'un des marchands présents au P'tit Marché lors de la saison 2022 ;

ATTENDU QU'un montant d'environ 1 000 \$ est nécessaire pour le remboursement des marchands ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu de rendre disponible un montant de 1 000 \$ afin de remettre un coupon donnant droit à 10 \$ d'achat chez l'un des marchands présents au P'tit Marché lors de la saison 2022 à chaque bénévole de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2022-06-170

31. PARCOURS HISTORIQUE

ATTENDU QUE la résolution R 2022-05-136 concernant le dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds de la ruralité pour le projet de Parcours historique ;

ATTENDU QUE le projet consiste en l'installation de 17 panneaux relatant l'histoire de la municipalité à divers endroits dans la municipalité ;

ATTENDU QUE la recherche, les textes et photos sont remis par Madame Marielle Fafard de Mémoire d'un village ;

ATTENDU QUE le coût du projet consiste à la fabrication de 17 panneaux par Enseigne L'Avenir pour un montant de 1 680 \$ et l'achat de poteaux et de quincaillerie pour l'installation chez Martech pour un montant de 1 975 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu d'autoriser la production de panneaux et la commande de matériel d'installation pour un montant de 3 655 \$ plus taxes dès réception de la réponse concernant la demande d'aide financière.

Il est aussi résolu que les textes, recherches et photos remis par Mémoire d'un Village soient à l'usage exclusif des panneaux du parcours historique.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2022-06-171

32. AIDE FINANCIÈRE – RÉPARATION ÉGLISE

ATTENDU QUE des réparations sur le béton de l'église sont à faire très prochainement ;

ATTENDU QUE les travaux sont estimés à un montant d'environ 7 500 \$;

ATTENDU QUE la Fabrique souhaite faire une levée de fonds pour les réparations ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite contribuer à la conservation de ce patrimoine bâti ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu que la municipalité égale le montant que la Fabrique aura perçu lors de la levée de fonds jusqu'à concurrence de 5 000 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

GÉNÉRAL

VARIA

33. CORRESPONDANCE

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois de mai 2022 est remis à tous les conseillers.

34. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

Le conseiller Mike Drouin se retire de la table de délibération.

R 2022-06-172

V1. DEMANDE DE PASSAGE PISTE CYCLABLE – LOISIRS AIR SOLEIL

ATTENDU QUE le conseiller Pierre Lavallée demande l'ajout de ce point au varia ;

ATTENDU QU'une demande d'autorisation de passage sur la piste cyclable en voiturette de golf durant la période de mai à fin septembre afin de se rendre au P'tit marché, à la Maison de la Culture ainsi qu'à d'autres activités au village;

ATTENDU QUE le conseil, ayant relevé certains questionnements au niveau de la sécurité et de la période de temps non défini avait reporté le point au conseil de juillet ;

ATTENDU QUE le conseil a pris en considération les explications et informations des représentants d'Air Soleil présents à la séance ;

ATTENDU QUE le conseil a pris une pause durant la séance afin de se rencontrer à huis clos pour discuter de la demande ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Michel Lalonde d'autoriser le passage des voiturettes de golf provenant d'Air Soleil sur la piste cyclable quatre (4) fois durant la saison 2022.

Il est aussi résolu que le passage devra être fait en convoi seulement et qu'une affiche devra être installée aux deux entrées de la piste cyclable la journée du convoi afin d'aviser les utilisateurs de la piste du passage du convoi.

Il est aussi résolu qu'Air Soleil se charge de la sécurité du passage et de la conformité des voiturettes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Le conseiller Mike Drouin se rassoit à la table de délibération.

R 2022-06-173

35. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde de lever la séance à **21 heures 09 minutes**.

François Fréchette
Maire

Suzie Lemire
directrice générale –
Greffière-trésorière

Je, François Fréchette, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 4 juillet 2022.

Fournisseur	Description	Montant
Location Richmond inc	R2022-04-095 Location laveuse à pression	409,77 \$
Avantor	R2022-03-069 Procket Pro PH tester	365,02 \$
Agritex Richmond	Cap noir femelle - Western Star	11,22 \$
Eurofins Environex	Analyse EP (03/05)	109,23 \$
Tardif Diesel inc	Inspection au 5000km - Western Star	730,20 \$
Tardif Diesel inc	Crédit sur facture WT06117	(634,12) \$

8086923 Canada inc	Location de site - Juin 2022	384,35 \$
Groupe CLR	R2022-03-065 Portatif numérique	3 825,22 \$
Aéro-Feu	Bottes de combat	684,10 \$
Association des Chefs pompiers	R2022-05-128 Congrès directeur incendie	287,44 \$
Transport SS	Crédit eau	(36,00) \$
Transport SS	Eau	7,00 \$
Transport SS	Eau	7,00 \$
Transport SS	Crédit eau	(40,00) \$
Transport SS	Eau	7,00 \$
Transport SS	Eau	14,00 \$
Transport SS	Eau	7,00 \$
Transport SS	Eau	7,00 \$
Transport SS	Eau	7,00 \$
Transport SS	Eau	7,00 \$
Transport SS	Eau	14,00 \$
Transport SS	Eau	7,00 \$
Transport SS	Eau	7,00 \$
Vanier Isabelle	Essence camionnette	221,70 \$
Vanier Isabelle	Essence camionnette	231,13 \$
Vanier Isabelle	Clé courroie nylon et immatriculation niveleuse	725,53 \$
Vanier Isabelle	Essence camionnette	91,09 \$
Vanier Isabelle	Essence camionnette	100,50 \$
Vanier Isabelle	Essence camionnette	232,34 \$
Vanier Isabelle	Pièces pour tracteur, niveleuse et camionnette	254,89 \$
Vanier Isabelle	Essence camionnette	243,03 \$
Bell Mobilité	313-3150 / 475-5374 / 7111 - Mai 2022	156,25 \$
Kubota Drummondville	Cover, spring, pin cotter - Tracteur à gazon	94,14 \$
Buffet à la Carte	Repas formation premiers soins 22 mai - Incendie	90,03 \$
Buffet à la Carte	Repas formation premiers soins 29 mai - Incendie	90,03 \$
Suroît Propane	Remplissage bonbonne - Génératrice	191,20 \$
Suroît Propane	Chauffage propane - Salle des Loisirs	596,30 \$
Suroît Propane	Chauffage propane - Garage municipal	1 953,16 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Huile - Mack blanc et Western	590,71 \$
CSDC	Fibre optique - Mai 2022	262,21 \$
CSDC	Fibre optique - Juin 2022	262,21 \$
Agiska Coopérative	Gant nitrile, maillon, herbicide	62,21 \$
Agiska Coopérative	Bois épINETTE	191,21 \$
Drummondville Ford	Réparation gage à pression - Camionnette	263,50 \$
Curtis Cross	Déplacement - Curtis Cross	31,92 \$
Hélène Quintal	Subvention couches lavables	162,15 \$
Éric Boutin	Remboursement dépôt location de salle	50,00 \$
Macpek	Push connect, conditionneur carburant	115,35 \$

Electro Système Inc.	Réparer fils brisés - Salle des Loisirs	567,55 \$
Electro Système Inc.	Crédit sur facture 0400769	(567,55) \$
Electro Système Inc.	R2022-01-017 Rép. électrique - Vandalisme	5 242,86 \$
Excavation Yergeau inc	Nettoyer fossé 5e Rang	799,08 \$
Excavation Jean-Noel Francoeur inc	R2022-05-130 Transport niveleuse Volvo	925,55 \$
Garage Francis Demanche enr	Fil solenoid - Camionnette	120,03 \$
Groupe Maska Inc.	Peinture noire, poli chrome - Western Star	95,51 \$
Hydro Québec	Gloriette du 17/03/2022 au 17/05/2022	44,02 \$
Hydro Québec	Bureau du 17/03/2022 au 17/05/2022	840,82 \$
Hydro Québec	Garage municipal du 18/03/2022 au 18/05/2022	743,75 \$
Hydro Québec	Salle des Loisirs du 18/03/2022 au 18/05/2022	242,32 \$
Hydro Québec	Lumières de rues - Mai 2022	449,98 \$
Fréchette François	Friandise pour club de course	91,07 \$
Laroche Johanne	Montage journal - Juin 2022	340,00 \$
Canac	Rouleau, peinture acrylique - Tables loisirs	60,31 \$
Canac	Balai feuille, pelle, disque à sabler, pinceau	137,66 \$
JFX Hydraulique	Boyaux, ferrule, huile hydraulique - Niveleuse	146,31 \$
JFX Hydraulique	Tube 1/4, tube 3/8 - Western Star	5,01 \$
Therrien, Couture, Jolicoeur SENCRL	Honoraires juridiques - Dossier 8121307-096	283,42 \$
Therrien, Couture, Jolicoeur SENCRL	Honoraires juridiques - Dossier 8121307-086	686,66 \$
Megaburo	Lecture compteur - Noir	31,95 \$
Megaburo	Lecture de compteur - Couleur	48,83 \$
Cogeco Connexion inc	Garage du 13/05/2022 au 12/06/2022	94,17 \$
Cogeco Connexion inc	Bureau du 24/05/2022 au 23/06/2022	269,34 \$
Cogeco Connexion inc	Salle des loisirs du 25/05/2022 au 24/06/2022	80,37 \$
MRC Drummond	Services d'inspection - Avril 2022	1 674,75 \$
PJB Industries inc	Pointe carbure, lamie, plaque protectrice	4 358,71 \$
PJB Industries inc	Boulons, écrous - Niveleuse	160,06 \$
Pérusse Gilles	R20220-05-128 Épipen adulte et enfant	223,47 \$
Pérusse Gilles	Déplacement - Vérification adresses	134,82 \$
Pérusse Gilles	Déplacement surveillant sablière - Mai 2022	20,59 \$
Petite Caisse	Petite caisse - Conseil de juin 2022	210,30 \$
Pompex inc	R2022-04-103 Vidange station de pompage	1 400,87 \$
Pompex inc	R2022-04-103 Réparation station pompage	1 729,11 \$
Ressorts Charland (Sherbrooke) inc	Réparer ressort avant 2 cotés - Mack blanc	2 419,76 \$
R.G.M.R. Bas St-François	Collecte conteneur garage - 25/04/2022	55,00 \$
R.G.M.R. Bas St-François	Vignette supplémentaire # 6865	157,50 \$
R.G.M.R. Bas St-François	Vignette supplémentaire # 6867	157,50 \$
R.G.M.R. Bas St-François	Vignette supplémentaire # 6866	157,50 \$
Alarme et contrôle d'accès Alliance	Système d'alarme garage du 06/2022 au 06/2023	206,96 \$
Alarme et contrôle d'accès Alliance	Système d'alarme loisirs du 06/2022 au 06/2023	206,96 \$
Alarme et contrôle d'accès Alliance	Système d'alarme biblio du 06/2022 au 06/2023	206,96 \$

Service de Cric Drummond	Réparation outils	224,20 \$
Énergie Sonic inc	Diesel garage	1 903,29 \$
Info Page	Fréquence numérique - Mai 2022	97,21 \$
Info Page	Fréquence numérique - Juin 2022	97,21 \$
SPAD	R2022-02-028 Contrat contrôle animalier	2 336,24 \$
Ste-Marie Centre du Camion	Filtre huile - Mack blanc	146,78 \$
Ste-Marie Centre du Camion	Powerbreed core - Mack blanc	390,23 \$
Usinage M.C. inc	Réparation pivot et gratte – Mack et Western	749,64 \$
Usinage M.C. inc	Fabrication tube et plaque, rod à souder	516,24 \$
Vacuum Drummond inc	Nettoyage station de pompage	1 176,56 \$
Performance informatique	Réparation ordinateur directeur incendie	27,31 \$
La Recharge	Cartouches imprimante dg	142,66 \$
La Recharge	Crédit sur cartouche défectueuse	(47,56) \$
Lemire Suzie	Licence mensuelle Outlook	29,32 \$
Lemire Suzie	Diner des employés	114,71 \$
Lemire Suzie	Évènements spéciaux - Jardins	29,88 \$
Pinault Line	Déplacement caisse - Mai 2022	63,00 \$
Pinault Line	Achat 100 timbres	108,01 \$
Pinault Line	Poster journal municipal	141,99 \$
	SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER	46 956,98 \$

Fournisseur	Description	Montant
Anie Parenteau	R2022-02-041 Quatre abris temporaires	1 793,40 \$
Uni Machineries	R2022-05-130 Achat niveleuse Volvo G740 2005	79 332,75 \$
Marylène V. Sauvé	R2021-11-280 Contribution utilisation cellulaire	50,00 \$
École L'Avenir	R2021-11-276 Subvention 2021-2022	833,33 \$
Fabrique Sacré-Cœur-de-Jésus - L'Avenir	R2022-01-007 Loc salle multifonction.et biblio	7 665,00 \$
Hydro Québec	Lumières de rues - Avril 2022	435,50 \$
Fréchette François	R2021-11-243 Contribution utilisation cellulaire	50,00 \$
Cogeco Connexion inc	Salle des Loisirs du 25/04/2022 au 24/05/2022	80,37 \$
Cogeco Connexion inc	Bureau du 24/04/2022 au 23/05/2022	269,34 \$
MRC Drummond	R2022-01-007 Quote-part 2022	7 635,22 \$
R.G.M.R. Bas St-François	R2022-01-007 Quote-part 2022	10 040,63 \$
Lemire Suzie	R2017-12-311 Contribution utilisation cellulaire	50,00 \$
Maison de la Culture de L'Avenir	R2022-05-139 Achat tables bistro	647,31 \$
	SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES	108 882,85 \$

SALAIRES MAI 2022	
Salaires nets mai 2022	18 932,87 \$
Remises provinciales mai 2022	6 580,20 \$
Remises fédérales mai 2022	2 403,81 \$

SOUS-TOTAL SALAIRES MAI 2022	27 916,88 \$
SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER MAI 2022	46 956,98 \$
SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES MAI 2022	108 882,85 \$
TOTAL COMPTES À PAYER MAI 2022	183 756,71 \$